

497

La POLITIQUE SOCIALE

Revue mensuelle
de Solidarité Prolétarienne

ORGANE DU COMITÉ CENTRAL INTERNATIONAL DU S. O. I.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
114, Boulevard de la Villette, 114, PARIS 19^e

Le Numéro : 1 Franc

ABONNEMENTS	6 numéros.....	5 francs
	12 numéros.....	10 francs

Chèque Postal : 825-55 Paris

N° 10

SOMMAIRE

Mai-Juin 1930.

NOTRE ENQUÊTE DANS LE MIDI.....	M. MUSSIER.
COGNACQ, BADER, BOUCICAULT ET C ^{ie}	CH. DOUCET.
L'EXPLOITATION DE LA FEMME.....	M. RICHARD.
HYMNE A LA PROSPÉRITÉ (poème).....	H. LEWIS.
L'ÉCOLE UNIQUE.....	M. HUSSON.
LE MARTYRE DES NOIRS.....	EL. DJAZAIRI.
SOUTENEZ L'INDE !.....	X. X. X.

QUELQUES FAITS :

Un petit voyage autour du monde. — Un premier mai de classe. — Le spectre du communisme aux États-Unis. — En vue de la prochaine. — Et c'est toujours pour la paix qu'on travaille. — On limite ! on limite ! — Sauvez Rome et la France... — Chaque homme à sa place. — Notre concours.

EN U. R. S. S. — *Au théâtre.*

Toujours plus bas dans l'infamie

S'il fallait encore une preuve pour démontrer l'hypocrisie et le mensonge de la Démocratie républicaine française, le refus brutal et stupide que M. Tardieu, en personne, a opposé à une demande d'autorisation de souscription avec tombola gratuite, dont les bénéfices devaient servir à la création de nouveaux dortoirs à la colonie de vacances enfantines du S. O. I. à l'Île de Ré, cette preuve serait apportée par ce refus de Tardieu.

Alors que les œuvres sociales dirigées par les curés se multiplient comme des champignons dans le pays, avec le concours et les finances de la bourgeoisie et du gouvernement qui donne l'argent des contribuables à ces curés et autorise encore toutes les souscriptions, toutes les quêtes publiques et privées;

Alors qu'une « Croix-Rouge » se disposait, avec la complicité du gouvernement, à détourner cinquante millions destinés à secourir les sinistrés du Midi pour créer un nouveau réseau d'œuvres sociales bourgeoises, en vue de resserrer l'emprise de la classe capitaliste sur les populations laborieuses par une exploitation honteuse des pauvres et des malades, on refuse au S. O. I. d'ouvrir une souscription parmi ses adhérents et amis pour développer une œuvre sociale prolétarienne.

C'est un acte de répression dirigé contre la classe ouvrière à travers nos œuvres sociales.

Toujours plus bas dans l'infamie et la sauvagerie.

La classe capitaliste est en danger si des enfants d'ouvriers, guidés par des ouvriers, vont à la mer prendre force et santé. Est-ce assez ridicule, est-ce assez stupide?

Dans ce beau pays de France, où la mortalité infantile est plus élevée que dans n'importe quel autre pays d'Europe, on tolère que des enfants aillent à la mer ou à la campagne, en vacances, mais à une condition : que ces enfants soient dirigés par des curés en robe ou en veston, en vue d'un abrutissement rationalisé.

Le général de Castelnau, le capucin botté, a raison de féliciter le gouvernement laïque et républicain et de crier à ses apprentis zouaves pontificaux en leur parlant des vacances enfantines : « Et maintenant, au travail!... »

Et bien, oui, au travail! La classe ouvrière doit relever le défi!

Face au gouvernement fasciste de Tardieu,

Face à la bourgeoisie,

Face à la calotte,

Tous debout!

(Voir 3^e page de la Couverture)

Notre Enquête dans le Midi

Malgré les promesses répétées du Gouvernement les sinistrés attendent toujours et leur misère grandit chaque jour

Deux mois après la catastrophe, nous parcourons ces régions autrefois riantes et fertiles, aujourd'hui chaotiques. Le cataclysme a tout bouleversé! Nous traversons des villages entièrement rasés. De riches communes de cultivateurs aisés, où ne restent debout qu'un clocher ou une mairie.

Dans les villes, nous voyons des quartiers ouvriers absolument saccagés. Des vergers, des vignobles, des prairies, des bois ravagés.

La contrée tout entière offre des monceaux de ruines accumulées, des cités mortes, des champs incultes, des arbres arrachés, des bois ravinés, des routes, des ponts, des voies ferrées emportés par le torrent en furie.

Des chiffres ont été donnés sur le bilan tragique : Douze départements atteints, des centaines de morts, des milliers de maisons écroulées. Cent mille hectares de champs, de vignobles, de bois, ensevelis, ravinés, perdus.

**

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la nuit terrible du 2 mars, et cependant le désastre apparaît tel qu'au lendemain des inondations.

L'incurie et l'incapacité des pouvoirs publics et du gouvernement ont aggravé encore le sort des sinistrés, qui est aujourd'hui lamentable.

Dans les départements du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, du Lot-et-Garonne, des métayers, des petits paysans, des ouvriers, des petits commerçants sont dans une détresse affreuse. Ils attendent en vain les secours immédiats, promis, votés par les Chambres au lendemain du sinistre.

Les responsables du déboisement et par conséquent du fléau qui s'est abattu dans ces régions, se sont contentés d'apporter des discours, des promesses... du vent!

Et des milliers de sinistrés vivent depuis plus de deux mois on ne sait comment. Ils ont tout perdu : sans abri, sans argent, sans vêtements, presque sans vivres, entassés chez des amis ou dans quelques mauvaises baraques (construites par leurs soins), près des fermes détruites, entassés dans de vieux wagons, dans des étables à cochons, dans des ruines, ils attendent encore que les promesses deviennent des actes.

Que sont devenus les 160 millions de secours immédiats ?

En même temps que le Parlement votait *cent millions* de secours immédiats, une souscription nationale ouverte dans le pays rapportait 60 millions.

Cent soixante millions qui devaient, dans l'esprit des sinistrés et des souscripteurs, être immédiatement distribués, répartis parmi les sinistrés les plus touchés.

Cent soixante millions qui devaient faire face aux premiers besoins et pouvaient soulager bien des misères.

Cent soixante millions qui, dans bien des cas, auraient permis aux petits cultivateurs de construire eux-mêmes des abris provisoires, des hangars à fourrage, des écuries pour le bétail.

Cent soixante millions qui permettaient aux ouvriers des villes de trouver à se loger.

Et quel usage a-t-on fait de ces 160 millions ? C'est le sous-ministre Héraud qui répond à Montauban aux délégués :

— *L'Etat a acheté pour 11 millions de hangars et de maisons provisoires.*

« *Les départements sinistrés ont reçu :*

« *Le Tarn-et-Garonne, qui compte 55 0/0 de sinistrés, 15 millions. Le Lot-et-Garonne, 4 millions. La Haute-Garonne, 6 millions 500.000 francs. L'Aude, 3 millions 500.000 francs. L'Aveyron, 1 million 400.000 francs. La Gironde, 2 millions 400.000 francs. L'Hérault, 2 millions 400.000 francs. Les Pyrénées-Orientales, 1 million 200.000 francs. Le Tarn, 3 millions 600.000 francs. La Corrèze, 205.000 francs. »*

En résumé, 37 millions ont été distribués aux préfets de ces départements et 11 millions ont été versés aux marchands de hangars et de maisons en bois. Mais qu'ont reçu les sinistrés ? Des sommes variant entre 80 et 250 francs par personne pour deux mois.

Des hangars, des maisons de bois ? Les mercantis demandent des délais de 40 jours pour le montage de ces cabanes.

Les fournisseurs ont passé des marchés scandaleux. Combien avons-nous vu de ces fameuses baraques : *Huit à Montauban*, qui compte 1.000 maisons détruites. *Trente à Moissac*, qui compte près de 600 sinistrés. *Une à Reyniès*, village entièrement détruit. Peut-être, une cinquantaine réparties sur tout le territoire inondé des 12 départements.

Et il y en a pour 11 millions !!

Quant aux 60 millions de la souscription nationale, confiés par le gouvernement à la Croix-Rouge, personne en France n'ignore plus aujourd'hui comment ils furent versés aux victimes, sous la haute direction du général Pau (nom à l'écho symbolique) et du marquis de Lillers (contrôlés par le gouvernement), ces fonds furent confiés à des « femmes du monde » habituées à visiter en limousines « leurs petits pauvres ». Et ce fut la valse des millions !

499

En quelques jours, 8, 10, 12 et maintenant on avoue que 14 millions ont été gaspillés.

Qu'ont reçu les sinistrés? Des vieux vêtements, des savonnettes, des bougies, des meubles de carton, mais pas un sou... pas de quoi manger!

Et si l'action énergique des petits sinistrés — constitués dans chaque ville sous l'impulsion du P. C. et de la C. G. T. U. et du S. O. I. en comités de lutte, n'avait pas arrêté ce gaspillage, aujourd'hui il ne resterait plus rien des 60 millions recueillis par la souscription nationale, faite uniquement pour répartir des secours immédiats aux victimes.

C'est devant la colère grandissante des sinistrés que le gouvernement a fait cesser le scandale de sa Croix-Rouge (toujours dans la coulisse). Et c'est encore devant cette colère que la Banque de France a remis, le 8 mai, au président du Conseil, un chèque de 46.032.356 fr. 53, représentant les sommes non encore dépensées par la Croix-Rouge.

Et maintenant que vont devenir ces 46 millions? Seront-ils enfin remis directement aux comités de sinistrés pour être répartis aux victimes qui en ont un besoin immédiat, ou seront-ils affectés aux gros usiniers ou aux œuvres sociales, comme le voulait la Croix-Rouge?

Nous le saurons bientôt, mais le gouvernement saura aussi quelles sont les revendications et les droits des sinistrés! Le sous-ministre Héraud ne les ignore plus! Il sait aujourd'hui que les victimes crient, s'impatientent et réclament leur dû.

Mais le sous-ministre Z'Héraud est encore sous la domination de la Croix-Rouge. Il consulte les préfets, les parlementaires, les mercantis et ne prend aucune décision. Et le temps passe!

Le Voyage de Z'Héraud

Pour satisfaire les gros et sauver son « prestige », le sous-ministre est allé visiter le Midi.

Pendant 15 jours, M. Marcel Z'Héraud s'est promené dans les régions dévastées.

A Toulouse, à Montauban, à Moissac, à Villemur, à Reyniès, nous avons rencontré le cortège officiel. Car le sous-ministre est très entouré. Des préfets, des généraux, des entrepreneurs composent sa Cour habituelle.

Ces visites aux ruines sont faites à l'allure des express. Ainsi, la caravane ministérielle ne peut entendre les cris de détresse et de révolte des sinistrés campés dans la campagne dévastée ou parqués dans des vieux wagons aux abords des villes!

Par contre, quotidiennement, les banquets, des réceptions, des discours, des promesses, dans les préfectures.

Généralement, ça se passe en famille!

Sauf, bien entendu, quand les représentants des petits sinistrés, ouvriers et paysans, sont présents.

Alors, M. Z'Héraud promet un peu plus. Aux questions trop précises : *Notre argent, nos secours immédiats, le déblaiement, nos réparations intégrales*; le sous-ministre se retranche derrière le Parlement.

Ces réponses évasives provoquent une légitime indignation!

En attendant des réalisations, les sinistrés peuvent mourir de faim!

La colère gronde!

Les sinistrés en ont assez!

Le S. O. I. à l'œuvre

La situation des petits sinistrés est critique.

Pour parer aux besoins immédiats, pour combattre la carence gouvernementale, pour que des enfants d'ouvriers ne meurent pas de faim, le *Secours ouvrier international* a organisé à Toulouse, à Béziers, à Agen, des centres de répartitions de secours.

Avec les sommes recueillies parmi la classe ouvrière, et qui s'élevaient à 420.000 francs ces jours derniers, il a soulagé bien des infortunes.

De nombreuses distributions de vivres ont été faites par ses soins.

Des milliers de familles ont été secourues.

Les camions du S. O. I. parcourent les régions dévastées, et partout sont accueillis avec joie.

Les petits sinistrés, qui n'ont reçu que des promesses « officielles », connaissent et apprécient à sa valeur l'action du S. O. I. Ils savent aujourd'hui que seule toute la classe ouvrière organisée est à leurs côtés et que c'est seulement par l'organisation et la lutte qu'ils arracheront toutes leurs légitimes revendications!

Marc MUSSIER.

Il faut lire :

QU'EST-CE QUE LE S. O. I. ?

Brochure illustrée par E. DUTILLEUL..... 1.50

L'ORIGINE DES GRANDS BAZARS

COGNACQ, BADER, BOUCICAUT et C^{ie}

La philanthropie de " ces Messieurs "

La *Politique Sociale* a tout à fait raison d'examiner la valeur des œuvres sociales créées par le patronat et de démolir les légendes qui veulent que les patrons du grand commerce se penchent humblement sur leur personnel.

Y a-t-il philanthropie patronale dans les grands magasins, telle est la question qui nous est bien souvent posée par de nombreux camarades abusés par la presse bourgeoise.

Nettement, sans ambage, nous répondrons : *non*, et nous allons le démontrer.

Depuis quelques décades, déjà, la grande presse a vanté les bienfaits des Cognacq, Bader, Boucicaut, etc.; récemment encore, *Paris-Midi* (27/9/29), *la Rumeur* (4/12/28) et *le Dimanche Illustré* (7/10/18), chantaient les louanges des grands exploiters du Commerce.

Leurs origines

Aristide Boucicaut, fils d'un chapelier, après avoir travaillé au « Petit Saint-Thomas » comme simple employé, créa en 1852 le Bon Marché.

Au bout de quelque temps, le chiffre d'affaires passait à 450.000 francs annuellement, et après de nouvelles méthodes commerciales, atteignit 3 millions l'an.

Le B. M. était lancé. De quelques employés, il passait à des centaines et, la publicité adroite aidant, le chiffre d'affaires passa à 7 millions en 1863, à 21 millions en 1869, à des centaines de millions en 1928. Les bénéfices « *avoués* » pour cette dernière année se montent à la coquette somme de 35 millions de francs.

La création des « Galeries Lafayette » et de la « Samar » se fit d'une façon identique.

En 1865, Jules Jaluzot, du B. M. (rayon soieries), ouvre entre les boulevards et la gare Saint-Lazare, les magasins du *Printemps*.

Cognacq, employé à la « Nouvelle Héloïse », puis aux « Dames Françaises » et « A la Madeleine », s'établit en 1867 rue de Turbigo et ouvre une boutique sous le titre, combien suggestif, de « Au Petit Bénédicte ».

Sou à sou, raconte la légende, Cognacq amasse quelque 5.000 francs, et le 21 mai 1870, il crée la « Samaritaine ». La guerre arrivant, Cognacq comprend le bénéfice qu'il peut retirer du carnage,

lui, le modeste, lui, le philanthrope; il transforme son magasin en atelier pour la défense nationale et, à bon prix, fournit des pantalons rouges pour l'armée.

C'est ainsi que la « Samar », qui occupait en mai 1870 une petite boutique de six mètres sur huit, avec deux employés, faisant 300.000 francs de chiffre d'affaires, comptait peu après la guerre de 1870, quarante commis et faisait 800.000 francs de chiffre d'affaires.

De 1874 à nos jours, grâce à une super-exploitation de son personnel, la « Samar » ne cessa de se développer, si bien qu'en 1929, elle fit un milliard 500 millions de chiffre d'affaires, a réalisé plus de soixante millions de bénéfices, et occupe près de 11.000 employés des deux sexes.

A peu près à la même époque, Ruel, jockey et colporteur à la fois, créait le « Bazar de l'Hôtel de Ville », et Crépin organisait un magasin de vente à crédit. Il eut comme successeur Dufayel.

En 1898, Théophile Bader, suivant l'exemple de ses collègues, loua une petite boutique atteignant à peine 3 mètres de façade, et engageait en cette affaire 10.000 francs. Les « Galeries Lafayette » étaient créées. Les salaires de famine octroyés au personnel, les longues journées de travail aidant et l'appétit des Bader et Kahn se développant, les deux associés accaparaient toutes les boutiques rue Lafayette, et pour parer le coup du « Printemps », accapara tous les immeubles compris entre la rue Joubert et le boulevard Haussmann.

Comme Boucicaut, Bader, qui débuta voici 32 ans, avec quelques employés, dirige maintenant plus de 15.000 employés, a fait plus d'un milliard de chiffre d'affaires et réalisé au minimum 80 millions de bénéfices en 1928. (Bénéfices avoués : 50 millions.)

La poulpe étend ses tentacules

L'origine des grands bazars étant établie, signalons que depuis la main-mise s'est étendue en province, et que 350 magasins sont sous le contrôle direct des magnats du commerce qui débutèrent, sans un sou, voici 40 ou 50 ans.

Il est donc très facile de comprendre comment ont été créées les « œuvres sociales » des grands magasins, et ce que cache la légende de la « grande bonté » patronale.

Ces prétendues œuvres sociales sont nombreuses, elles peuvent se résumer ainsi :

a) Organisation philanthropique du B. M., par la création de la « Prévoyance Boucicaut », destinée à assurer à chaque employé un petit capital constitué par parts bénéficiaires (*sic*).

b) Création d'un hôpital. Association des employés à la marche du B. M.

c) Création de la Fondation Cognacq-Jay, qui a pour but :

1° D'assurer la création d'un hospice, d'un hôpital ou d'une maternité;

2° D'assurer la continuation, l'entretien et le développement, s'il y a lieu, des œuvres suivantes déjà existantes.

d) Création de la maison de retraite de Rueil, en faveur des employés de commerce, maison gratuite pour les anciens employés de la « Samar ».

e) Pouponnat de la Samaritaine, élevant gratuitement, jusqu'à l'âge de cinq ans, cinquante enfants, à Rueil également.

f) Centre d'apprentissage d'Argenteuil, apprenant la couture et la broderie à cent orphelins.

g) Maison de repos de Monnetier-Salève, recueillant pour quelques semaines ou quelques mois, les jeunes employés anémiés.

h) Œuvre des enfants à la montagne, envoyant en Savoie, chaque année, deux cent cinquante écoliers parisiens.

i) Groupe des habitations à bon marché de Levallois-Perret, destiné à offrir les logements économiques et salubres aux familles nombreuses.

j) S'intéresser à toutes les œuvres existantes ou à créer, qui seraient désignées par le Comité, ayant pour objet d'assister les victimes de la (leur) guerre.

A ajouter à cette liste les prix « Cognacq-Jay » pour les familles nombreuses :

1° Au moins 9 enfants, les parents n'ayant pas dépassé 45 ans.

2° Au moins 5 enfants, dont les parents n'ont pas 35 ans.

A cette liste, nous pourrions ajouter les quelques œuvres créées par d'autres magasins (Galeries Lafayette, etc.), toutes se ressemblent, elles sont un maillon de plus à la chaîne d'esclavage des employés.

Ces œuvres, et grâce aussi à une publicité ingénieuse, rapportent gros chaque année aux Bader, Cognacq, Boucicaut et Cie.

Récemment encore, la « Samaritaine » a distribué à des centaines de milliers d'exemplaires, un prospectus illustré vantant les grrrands avantages accordés par ce magasin à son personnel.

Mensonge que tout cela !

Partout, dans les grands bagnes modernes, c'est la misère, les brimades et la discipline de caserne.

Dans un prochain article, nous examinerons ces œuvres sociales en détail, et nous prouverons qu'elles ont été constituées par la souffrance du petit personnel et qu'elles permettent, grâce au mirage des « vieux jours dorés », une exploitation forcenée des travailleurs en « faux cols ».

Charles DOUCET,

*Secrétaire de la Fédération du Commerce
et de la Finance.*

**Interessez-vous aux Vacances Populaires
Enfantines du S. O. I., œuvre purement
prolétarienne.**

L'EXPLOITATION DE LA FEMME

Les Salaires de famine (1)

Si nous passons aux professions féminines par excellence, à celles qui entretiennent depuis des siècles des armées d'ouvrières à domicile : lingerie fine, broderie, dentelle, nous rencontrons des salaires si bas que nous les signalons avec un profond sentiment d'indignation.

On sait combien est pénible le travail de la fine lingerie qui exige du soin, de l'habileté et qui fatigue à la fois le dos et la vue. Or, les ajoureuses de certains villages des Vosges ne parvenaient à gagner, ces dernières années, que 6 à 7 francs pour 8 à 9 heures de travail; si elles atteignaient parfois 9 francs, c'était à condition d'exécuter des travaux particulièrement fatigants. Dans le Sud-Ouest, on n'arrive même pas à ces salaires dans la lingerie à domicile. Une camarade nous signale qu'on fait dans la Vienne de très beaux jours, pareils à des dentelles, et qui rapportent à l'ouvrière 5 à 6 francs pour une journée de 8 à 10 heures.

Les brodeuses ne sont pas plus favorisées. Certains motifs sont évidemment plus avantageux que d'autres; mais on m'en a décrit de si compliqués à exécuter sur nansouk ou batiste, qu'à raison de 5 francs par motif, ils ne peuvent être intéressants pour aucune ouvrière, même très habile; notons en outre que le coton est à la charge de l'ouvrière.

Des journaux, qui recherchaient des ouvrières pour le « Lunéville », ont fait miroiter ces dernières années des gains horaires possibles de 1 fr. 50 pour les débutantes, de 2 francs et même de 2 fr. 50 pour les ouvrières expérimentées. Souhaitons, sans trop y croire, que ce soit une spécialité plus avantageuse que la broderie ordinaire; on ne nous y a signalé, en fait, jusqu'à présent, que des salaires de 0 fr. 90 à 1 franc de l'heure.

Voici, à l'autre extrémité de la France, les brodeuses bretonnes, brodeuses sur filet et brodeuses sur tulle. Beaucoup d'entre nous connaissent au moins les jolies broderies des Douarnenez que quelques camarades de là-bas, groupées en coopérative de production, essaient de vendre sans passer par les griffes des patrons. Pour les Bretonnes, des journées de travail, commencées à 8 heures, se pro-

(1) Extrait de la brochure documentaire « Le Travail à domicile » de Marcelle Richard. En vente au S.O.I.

longent souvent jusqu'à minuit; dans ces conditions seulement, les brodeuses finissent par gagner de 8 à 12 francs.

Dans la Mayenne, à Saint-Pierre-sur-Orthe, Saint-Martin-de-Connée, Vinarcé, de jeunes ouvrières bordant des baguettes sur des chaussettes d'hommes gagnent de 8 à 10 francs pour 9 à 12 heures de travail.

Les brodeuses de l'Ouest n'ont rien à envier à celles de l'Est, et une camarade normande nous en donne une nouvelle preuve en nous parlant des brodeuses sur filet de la région de Bayeux et de Caen. En 1925, les salaires y étaient en baisse : 0 fr. 60 les 1.000 mailles contre 0 fr. 80 deux ans auparavant, ce qui correspondrait à 4 fr. 50 environ pour des journées de 9 à 10 heures. Or, les broderies sur filet sont ramassées à Caen, Courseulles, etc., par de petites entrepreneuses qui les envoient dans les grosses maisons de Paris travaillant pour l'exportation. On imagine par quels bénéfiques patronaux se traduit une pareille exploitation. Elle peut d'ailleurs se concevoir pire, puisque les mêmes maisons ont essayé de faire confectionner dans la Mayenne du fond de filet à des conditions plus avantageuses que dans le Calvados où, paraît-il, les ouvrières se refusent peu à peu à faire du filet main.

Si nous poussons notre exploration dans des coins de France où la broderie n'est pas une occupation très répandue, nous découvrirons chez les ouvrières qui s'obstinent encore à broder, on ne sait par quelle routine, des salaires inimaginables. Ainsi, à Pau, la broderie sur tulle, en 1925, ne rapportait pas plus de 2 fr. 50 à 2 fr. 75 par jour. Dans la région d'Autun, une ouvrière met une journée pour broder sur tulle et découper un bavoir qui lui est payé actuellement le prix dérisoire de 3 francs, alors que les ciseaux qu'elle emploie coûtent déjà 14 fr. 50. Du reste, aucun article de layette n'est bien payé, malgré le soin qu'en exige l'exécution. Ainsi, une ouvrière peut faire en 8 ou 9 heures, trois béguins de tulle bordés de cygne pour 4 fr. 50 (à raison de 18 francs la douzaine). Et la Saône-et-Loire est l'un des départements où les Comités de salaires ont établi les tarifs minima les moins bas.

Parmi les industries plus modernes, la bonneterie passe généralement pour un travail assez peu fatigant, mais elle entre dans la catégorie des besognes très mal rémunérées. Une robe de laine de bébé qui exige une journée de travail est actuellement payée 5 francs dans la région d'Autun. A Montceau-les-Mines, l'influence des salaires de l'usine se fait un peu sentir; une entreprise de bonneterie à domicile, qui a pris la succession d'un ancien ouvrier et qui prête des machines, aux ouvrières n'en possédant pas, distribue des salaires de 4 fr. 50 à 5 francs par jour aux débutantes, et qui peuvent atteindre 200 francs par quinzaine chez les ouvrières habiles,

ce qui n'empêche pas toutefois les jeunes ouvrières de préférer le travail à l'atelier.

A Pau, les fabriques de tricots et de bérets payaient en 1925 1 fr. 75 le finissage de la douzaine de bérets, à raison de quatre bérets à l'heure, ce qui est un maximum, il fallait donc 9 heures pour gagner 5 fr. 25, mais, en fait, beaucoup d'ouvrières ne dépassaient pas 3 francs par jour pour les bérets et 4 fr. 50 pour le montage des tricots.

Nous terminerons cet inventaire des principales industries à domicile à très bas salaires en étudiant des métiers féminins du Nord et de l'Est du Massif Central (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Ardèche), à savoir la passementerie, la dentelle au fuseau, dite dentelle du Puy, et la fabrication des chapelets.

Voici quelques salaires de dentellières : arrondissement d'Amberth, 10 francs au maximum pour 14 à 15 heures de travail, fil fourni par l'ouvrière; région du Lembron (vallée de l'Allier), où l'on exécute le point dit « de Lembron », 5 francs pour une journée moyenne; Haut-Livradois, 2 à 3 francs l'aune de dentelle, ce qui portait en 1925, la journée à 3 ou 4 francs; l'ouvrière achète obligatoirement le fil chez l'entrepreneuse. La condition de ces paysannes ne s'est donc guère améliorée depuis que Jean Vidal écrivait dans la *Vie Ouvrière* d'avant-guerre son intéressante étude sur les dentellières de la Haute-Loire. En 1923, notre camarade Reynier signalait encore des salaires de 2 fr. 50 et 3 francs payés par des marchands de Saint-Cirgues, Le Puy, Bessèges; le progrès n'était donc guère sensible sur 1912 où la dentellière au carreau gagnait en moyenne 1 franc par journée de 12 heures. En 1926, des camarades de l'Ardèche parlaient encore de salaires de 8 à 12 sous de l'heure, et l'une d'elle m'écrivit tout récemment : « Les dentellières de la campagne disent elles-mêmes que leur travail ne rapporte rien et paie tout juste le café que l'on boit et le pétrole que l'on brûle à la veillée. » Dans ces conditions, la prospérité des grosses maisons de dentelle ne fait aucun doute.

Alors que les hautes régions du Vivarais et du Livradois constituent le véritable domaine de la dentelle au carreau, les régions limitrophes, vallées de l'Allier et de la Dore, pentes du Livradois ont la passementerie pour spécialité. Dans les riches terres de la Limagne, des femmes acceptent de travailler chez elles pour 2 fr. 50 ou 3 francs par jour. Ailleurs, il est question de 4 fr. 50 à 5 francs pour douze heures de travail. Le gain est très variable avec les articles et la mode étant soumise, dans ce genre d'objets, à des fluctuations rapides, les livraisons doivent être faites sans délai, sinon le travail est refusé. Sur place, la passementerie passe pour être moins bien payée encore que la dentelle.

Avec leur volonté d'apporter un appoint aux gains agricoles de

la famille, les femmes de ce malheureux pays acceptent même du travail des fabricants d'articles religieux, tout en sachant bien qu'il s'agit alors d'une exploitation renforcée. La région d'Ambert est spécialisée dans la fabrication des chapelets. Les femmes qui gardent les troupeaux sur les monts du Forez, les vieilles qui surveillent leurs chèvres, les petites filles après la classe manient sans arrêt les pinces qui assemblent les grains de chapelets. Les chapeletières qui surent en 1911 se grouper et faire grève pour porter leur salaire horaire de un sou à un sou et demi, gagnent aujourd'hui un ou deux sous par chapelet, suivant la catégorie; à raison de deux à cinq chapelets par heure, on arrive, chez les bonnes ouvrières, à un maximum de 4 fr. 50 par journée d'hiver de 10 heures.

Et c'est avec ces chapelets, pour lesquels on a si honteusement exploité des paysannes, que les missionnaires vont faire leur réclame religieuse auprès des Nègres ou des Chinois. Tout cela est logique, comme il est logique de voir les bonnes sœurs qui distribuent du travail à domicile accorder des salaires plus bas encore que ceux des entrepreneuses ordinaires; elles peuvent aussi faire des prix de faveur à leur clientèle bourgeoise et surtout, enrichir leur communauté; le fait nous a été signalé de plusieurs régions, de Paris, des Landes pour la lingerie, de la Vienne pour les jours, de la Bretagne pour les sacs de perles (5 à 6 francs par jour au lieu de 11 francs chez les entrepreneuses). Il y aurait toute une étude à entreprendre sur le rôle néfaste des ouvriers et des couvents. Nous citerons seulement pour mémoire le scandale du couvent du Bon-Pasteur, à Nancy, qui, en 1901, souleva l'indignation de l'opinion et que fustigea Clemenceau dans *Le Bloc*.

Qu'il s'agisse de salaires payés par des religieuses, par des entrepreneuses ou directement par des patrons, nous avons toujours affaire à des tarifs si bas qu'il nous faut maintenant examiner comment on essaie de les justifier et pourquoi les femmes acceptent de telles conditions de travail. C'est toute la question des salaires d'appoint qui se pose ainsi.

M. RICHARD.

Lisez toutes les semaines

LA VIE OUVRIÈRE

LE NUMÉRO : 0,35 - ABONNEMENT : 6 mois, 8 fr.; un an, 16 fr.

Administration et Rédaction : 144, rue Pelleport, PARIS-XX^e

Chèque postal : 231-46 Paris

POÈMES D'OUVRIERS AMÉRICAINS

Hymne à la Prospérité

Vite, vite, vite...
 Course, lutte et vacarme.
 Plus vite pour l'avidité du Re-
 [quin.
 Plus fort que l'ouvrier n'a be-
 [soin
 Retentit l'usine de la vie.
 Presse, presse, presse...
 Loyer pour le taudis surpeuplé,
 Lait pour la marmaille qui hurle.
 Mais où est-ce que ça nous mène
 et à quoi sert tout ça?
 Pioche, pousse, tape...
 Marche dessus!
 C'est l'âge du travail à la pièce
 Et les hommes se démènent com-
 [me des fous
 Mets-en un coup!
 L'esprit et les muscles esclaves :
 Voilà le sommet, voilà le dernier
 De plus en plus vite [étage.
 La chaîne vient.
 De plus en plus vite
 Le coup doit tomber.
 Le guetteur là-bas,
 Règle le Rhéostat,
 Mais où est-ce que ça nous mène
 Et à quoi sert tout ça?
 Ça file, file, file
 Quand vous avez à suer dessus.
 Et ça traîne, traîne, traîne
 Quand pas un patron ne vous
 Dans l'usine de la vie [prend.
 Ça hâte, hâte, hâte
 Et il faut se marier à la ma-
 [chine.
 Hors de l'usine de lutte,
 C'est l'horrible lenteur, la pour-
 [riture et l'emmerdement
 Quand aucun patron ne vous ou-
 [vre sa prison.
 L'usine de la vie bourdonne
 De mille nouvelles machines,
 C'est à ça que vous vous accro-
 [chez

Pour un sale bol de haricots
 Rôde, rôde...
 J'ai faim, je cherche du travail.
 Il faut que je trouve du travail.
 « Brigadier, dispersez-moi ça! »
 Trop mal pour être vrai!
 Mendie...
 J'ai servi ma patrie en France,
 J'ai tué des Barbares,
 Maintenant, on me dit: « Paye. »
 Et personne ne me donne du
 [travail.
 Je veux du travail.
 « Circulez! »
 Nom de Dieu, j'ai des trous au
 [pantalon.
 Machinisme.
 Rationalisation.
 « Prospérité ».
 C'est la chanson à Coolidge-
 [Tuyau-de-Poêle qui foire
 Sur les murs criant la Faim.
 Et après?... Quoi après?
 A quoi tout cela mène?
 Traîne, traîne, traîne-toi
 Sur tes semelles salopement
 [minces.
 Nous maudissons l'inusable pa-
 [vé,
 Nous gémissons dans la pluie,
 [dans la boue,
 Nous, millions d'hommes se traî-
 [nant seuls
 Quand nous devrions marcher
 [ensemble.
 Traîne, traîne, traîne-toi...
 Traîne, traîne...
 Marche!
 Marche avec ta femme et tes en-
 [fants affamés.
 Machinisme.
 Rationalisation.
 « Prospérité ».
 Tout!

H. LEWIS.

L'ÉCOLE UNIQUE⁽¹⁾

L'École de classe bourgeoise

Nous avons vu qu'à toute société fondée sur l'opposition des classes correspond *nécessairement* une école ayant un caractère de classe.

Les buts essentiels de l'École sont en effet de servir les intérêts immédiats de la classe au Pouvoir. L'école primaire dégrossit le matériel humain de l'usine. L'école du second degré en forme les cadres.

Aux troupes et aux cadres de l'armée économique de la bourgeoisie, l'École donne les connaissances rendues indispensables par les progrès de la technique moderne. Et elle crée, à l'usage de cette armée, le « moral » qui permet à la bourgeoisie de l'exploiter dans les meilleures conditions de sécurité.

1° *L'École primaire dégrossit le matériel humain de l'usine.* — L'œuvre scolaire de la troisième République n'est pas née de la philanthropie de sa bourgeoisie, mais des besoins de son économie, des progrès de technique aux champs et à l'usine.

Vers 1840, l'enfant entrait à l'atelier à 6 ans sans passer par l'école. (Loucheur, Chambre des Députés, 22 janvier 1929). La bourgeoisie apprend aujourd'hui à lire à l'enfant du peuple parce qu'un ouvrier doit savoir lire aujourd'hui. Les progrès de l'enseignement populaire suivent le développement de la technique. Les états à fort pourcentage d'illettrés sont les états à développement économique retardé. L'Allemagne, politiquement conservatrice, mais économiquement développée, a « instruit » le peuple dans la mesure où l'a « instruit » notre bourgeoisie « avancée ». Pour le plus avantageusement exploiter.

Dans les colonies, l'enseignement ne naît et ne se développe que sous la pression des besoins économiques (2).

Les « besoins nouveaux » de l'économie et de la technique issus « de la production intensive » de l'intégration de la Cochinchine « dans le cycle des échanges mondiaux », y imposent l'obligation scolaire (Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine, discours du 15 octobre 1928, session ordinaire du Conseil colonial).

En Indochine, pays de vieille culture, l'impérialisme a détruit l'organisation universitaire grâce à laquelle l'enseignement public à tous les degrés était gratuit et largement dispensé aux masses (Bulletin de l'I. T. E., novembre 1926 : rapport du délégué indochinois. Mars 1929 : notre Commission coloniale. Bulletin de presse

(1) Voir les N° 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la *Politique Sociale*.

(2) *Sur l'impérialisme aux colonies* : Albert Londres : « Terre d'Ebène », André Gide : Voyage au Congo », « Le retour du Tchad ».

de l'I. T. E., 16 mars 1929). Sur deux millions d'enfants indochinois, 200.000 à peine vont en classe.

La France instruit en Afrique occidentale 25 enfants sur 1.000. Elle entretient pour toute l'Afrique équatoriale, « moniteurs » compris, 85 instituteurs. Le « moteur à bananes » fonctionne sans instruction primaire; les progrès de la technique en Terre d'ébène ne demandent que trois tambourins, un flutiau et un bon manigolo (*Terre d'ébène*, Albert Londres. Le manigolo est une lanterne en peau d'hippopotame). Après 100 ans de colonisation, il n'y a pas en Algérie cinq écoles de filles indigènes. En Cochinchine, l'obligation scolaire réalisée depuis juin 1928 dans 488 villages, pour les seuls garçons, ne l'est que dans 260 pour les filles.

Sous toutes les latitudes, en effet, on pourrait constater que l'écart des deux rythmes de développement des enseignements masculin et féminin correspond rigoureusement à l'écart des deux rythmes d'introduction à la vie économique moderne des populations masculine et féminine.

Dans la métropole comme aux colonies, l'école est servie de l'usine.

Mais, si l'intérêt de classe de la bourgeoisie est d'accorder un minimum d'instruction au peuple, le même intérêt lui commande de limiter les connaissances « placées » sur la tête des enfants à un certain maximum, au maximum le plus bas possible.

En Amérique, une enquête a été faite sur les relations existant entre le mécontentement des ouvriers et leur intelligence. Le mécontentement était mesuré par le « turnover » (stabilité, mouvement d'entrée et de sortie dans les usines), l'intelligence par le succès des ouvriers lors de leur passage à l'école publique. La moyenne donnait pour toute l'usine un « turnover » de 30 0/0 pour les imbéciles, de 50 0/0 pour les médiocres, de 75 0/0 pour les intelligents. Plusieurs établissements commencent à faire passer aux ouvriers des tests d'intelligence afin d'exclure les intelligents. (Le problème ouvrier aux Etats-Unis, André Philip, professeur à la Faculté de droit de Lyon.)

Quand les paysans allemands purent lire la Bible dans la traduction de Luther, ils revendiquèrent une fraternité qui ne soit pas d'un autre monde, et Luther les fit massacrer comme des chiens. L'ouvrier qui sait trop bien lire revendique des droits qui ne soient pas des mots, et la République laïque, démocratique et sociale se voit dans l'obligation de mobiliser contre lui les troupes de Chiappe et de Paul-Boncour, et de proclamer elle-même le mensonge de la démocratie purement formelle dont elle vit, en violant sa propre légalité.

« S'il est vrai, écrivait déjà Engels, que la bourgeoisie laisse au travailleur pour vivre juste le nécessaire, nous ne devons pas nous étonner qu'elle lui donne juste autant d'instruction qu'il est conforme à son intérêt à elle. »

L'instruction de la masse doit se limiter à l'acquisition des connaissances strictement indispensables pour conduire la machine. Machine intelligente, l'ouvrier doit avant tout rester machine. Mais aux cadres subalternes de l'armée économique de la bourgeoisie, il faut une somme de connaissances plus grande. Cours complémentaire, E. P. S., écoles techniques, etc., ont pour but d'y pourvoir.

525

M. L. Emery a dénoncé dans la *Tribune du Fonctionnaire* la main-mise du patronat sur l'enseignement technique. M. Emery combat le dressage technique de cet enseignement. Mais c'est un partisan de la collaboration entre les classes; les jugements très amicaux qu'il porte sur les résultats de la collaboration entre ouvriers et patrons sur le plan de l'école technique n'en ont que plus d'intérêt.

« Le développement de l'enseignement technique est avant tout un aspect de la politique de production intensive... Il répond avant tout à des besoins de main-d'œuvre vivement ressentis du côté patronal. Il est apparu comme devant assurer à l'usine un recrutement facile, abondant de travailleurs qualifiés, préparés suivant la doctrine officielle, dressés à l'américaine, instruments nécessaires d'une industrie rationalisée. D'où la faveur que les industriels n'ont pas marchandée aux écoles techniques... Cette branche d'enseignement a bénéficié... de la sympathie des démocrates et même des ouvriers syndiqués... Préparer les jeunes gens à leur métier, n'était-ce pas leur ouvrir l'accès des hauts salaires, assurer leur vie matérielle?... Ainsi l'enseignement technique est devenu, comme d'autres organismes paritaires, l'objet d'une sorte de collaboration entre patrons et ouvriers. Ces collaborations sont inévitables, mais il ne faut pas que l'une des parties finisse par duper l'autre en détournant l'institution de ses fins communes pour la faire servir à des fins égoïstes. Or on ne saurait douter que le patronat est en train de mettre la main sur ce grand service public. »

M. L. Emery analyse une conférence faite par M. Veber sur « la Pédagogie de l'enseignement technique et public » par les compagnons de l'Université Nouvelle. « Toute trace de culture vraie, tout exercice désintéressé de la pensée est en train de disparaître de ces écoles... L'emploi du carnet d'atelier, du travail aux pièces, l'extension envahissante des heures d'atelier (40 et parfois 48 par semaine pour des enfants) sont une excitation constante à la production rapide, au travail en série, à la poursuite de la simple perfection machinale du geste. Il s'agit de produire des mains habiles, non des cerveaux capables de réfléchir... Cette tendance s'est accentuée, au point, dit-on, d'inquiéter M. Labbé lui-même, depuis le rétablissement du sous-secrétariat d'Etat confié à M. André François-Poncet, dont nul n'ignore les attaches avec la grande industrie. » Et les milieux d'affaires iraient jusqu'à exiger le rattachement de l'enseignement technique au commerce.

La solution « pratique » proposée par M. L. Emery est de « s'opposer à tout projet tendant à confirmer l'autonomie de l'enseignement technique et sa subordination aux intérêts immédiats de l'industriel ». (*Tribune du Fonctionnaire*, 6 avril 1929.)

L'article de M. L. Emery est doublement intéressant. Il nous montre quelle duperie est pour la classe ouvrière une collaboration même vigilante avec le patronat, et combien illusoires sont les réformes qui, ne s'attaquant qu'à la structure extérieure de l'école, prétendent en modifier l'esprit intime. L'esprit de l'école est celui du régime. Dans l'enseignement technique il s'incarne seulement d'une manière plus grossièrement sensible. (Parmi les inspecteurs officiels de l'enseignement technique figurent de nombreux industriels, dont les rapports sont parfois en opposition formelle avec ceux des inspecteurs ministériels.)

En Amérique, une minorité d'ouvriers privilégiés a son auto; la masse, constituée surtout par les immigrants, a les bas salaires, le chômage, le taudis. Spinasse, Dubreuil s'extasient et la vieille C. G. T. approuve l'introduction en France d'un tel régime. Or, comment espérer des satisfaits qu'ils corrigent le désordre dont ils profitent? Quand le meilleur du prolétariat se sera lui-même embourgeoisé et aura planté là ses rêves pour une bonne soupe, un gros salaire, un habit neuf, de quoi faire figure à la promenade le dimanche, quelques entrées gratuites aux fêtes que se donnent ses maîtres, la défaite du prolétariat sera bien profonde (Guehenno « Caliban parle »).

Ce que la rationalisation industrielle prépare sur le plan économique, leur E. U. tend à le réaliser sur le plan technique et sur le plan moral. Il est logique que la C. G. T. l'introduise dans son programme. Il n'est pas moins logique que nous en dénoncions les dangers.

En élargissant au profit d'une minorité d'ouvriers le cercle des privilégiés, il s'agit d'amputer le prolétariat de son élite et de le condamner à une misère matérielle et morale plus irrémédiable. Dénonçant l'astuce trop habile d'un patronat avisé et l'imprévoyance ou la trahison du syndicalisme qui le suit, nous devons avoir le courage de nous dresser contre ce régime-là.

(A suivre.)

HUSSON.

Abonnez-vous à la " Politique Sociale "

6 numéros 5 francs

12 numéros 10 francs

LE TRAVAIL FORCÉ

LE MARTYRE DES NOIRS

M. Antonetti, gouverneur de l'A. E. F., qui par sa lucrative fonction est un partisan acharné de la colonisation à outrance, était heureux d'annoncer, dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de la dernière session du Conseil de Gouvernement, les résultats mirifiques de sa gestion et l'état prospère de la colonie. En effet, si de 1920 à 1924 les budgets de l'A. E. F. se bouclèrent par un déficit de 36 millions de francs, aujourd'hui le budget — en majorité alimenté par les prestations payées en argent liquide, les impôts en nature, journées de travail, portage, etc., n'entrent pas dans ce calcul — se boucle par un excédent de recette.

En 1924 ce budget était de 4.980.000 francs; en 1930 il prévoit la somme importante de 31.255.716 francs. Les fonds de réserve atteignent maintenant la coquette somme de 36 millions de francs. Nous pourrions dire à cet administrateur intègre que cet argent est dégouttant du sang des populations nègres et que le travail forcé imposé par l'Etat négrier ne diffère en rien de l'esclavage pratiqué au bénéfice de particuliers.

Mais M. Antonetti, qui établit chaque année un programme toujours croissant de mise en valeur, s'inquiète fort peu des victimes innombrables que coûte l'application de ses projets.

N'a-t-il pas cyniquement dit qu'on ne « faisait pas d'omelettes sans casser d'œufs » ?

L'omelette dont il s'agit est une monstrueuse bouillie de chair humaine. Plus de trente mille nègres ont été assassinés à la peine rien que dans la construction de 216 kilomètres de rail sur la ligne Brazzaville-Pointe-Noire; des millions d'autres se tuent au labeur dans les entreprises de la colonisation officielle ou privée. A tel point que la population de l'A. E. F., qui était de 10 millions (estimation officielle) ou de 40 millions (estimation des indigènes), est aujourd'hui tombée à moins de 2 millions.

Osera-t-on prétendre que nos affirmations sont fausses ?

M. Antonin Dubosc, délégué de l'A. E. F. au Conseil supérieur des Colonies, répondra au contradicteur par une lettre ouverte adressée à M. Milliès-Lacroix, qu'il est mort, aux mois de février et mars 1916, 500 nègres sur la Brazzaville-Océan et que les décès à ce moment allaient en augmentant.

En 1926, le Ministre des Colonies adressait un questionnaire à M. Antonetti, dans lequel il lui posait au paragraphe 8 la question suivante :

« Le gouverneur général reconnaît-il que certains contingents de travailleurs ont été éprouvés au point de fournir des déchets de l'ordre suivant : Bas-M'Bornou, 85 0/0; Bas-Oubanghui, 77,5 0/0; Haut-Ogorie, 76,5 0/0; Basse-Kotto, 73 0/0 ? »

M. Antonetti, d'ordinaire si bon comptable quand il s'agit de

« profits », ne veut pas, et pour cause, tenir sur le registre d'état civil une colonne des « pertes » et invoque mille prétextes pour jurer de son ignorance sur le sort des vies humaines que la colonisation a anéanties. Il sait cependant que ces « décès » figurent dans la colonne « pertes » des Sociétés capitalistes qui exploitent la Colonie.

Est-ce que la convention passée avec la Société des « Batignolles » ne révèle pas la monstruosité d'un négoce étrange et le mépris odieux de l'existence des noirs ?

Un exemple. Dans celle de 1922, la Colonie que dirige l'innocent M. Antonetti s'est engagée à fournir à cette Société 4.000 nègres. Et, fait incroyable, le contrat stipule que pour chaque travailleur qui viendrait à manquer à ce chiffre la Société des Batignolles recevrait une indemnité journalière. Dans ce cas, pourquoi l'entreprise capitaliste en question se gênerait-elle de brûler la chandelle par les deux bouts ? Plus elle faisait crever de nègres à la tâche, plus elle gagnait. Profit sur la sueur et le sang, profit sur les ossements. Dans les colonies on gagne à tous les coups.

M. André Gide confirme cet assassinat en gros.

« On envoya, écrit-il, par milliers les noirs réquisitionnés. Il n'y avait pas de bateaux pour le transport par eau, pas de route, pas de dépôts de vivres et pas de couvertures. La fatigue, la faim, la pneumonie décimèrent la pitoyable main-d'œuvre.

« On arracha des noirs à leur village pour les envoyer par cargaison de trois ou quatre cents à Brazzaville; le voyage durait au moins 20 jours et on n'avait pas prévu de vivres en quantité suffisante; les noirs moururent en masse. Partis 8.000, ils n'étaient bientôt plus de que 5.000, puis 2.000 et finalement 1.700.

« Il y eut aussi la fameuse route de Mayamba (celle devant laquelle le ministre Maginot s'est extasié). Pour la construire, on sacrifia plusieurs milliers de vies humaines, hommes, femmes, enfants, vieillards réquisitionnés de force pour l'exécution de ce formidable travail. »

C'est un fait tragique : la population noire s'extermine; mais les Sociétés concessionnaires ne risquent pas d'être privées de main-d'œuvre; le gouvernement leur en assure toujours la fourniture. Il y a eu 30.000 nègres d'assassinés sur les chantiers du Brazzaville-Océan?... 1 cadavre par traverse?... Mais le gouvernement pourvoit à leur remplacement. Le plan de recrutement pour l'année 1929, signé par le lieutenant-gouverneur Lamblin, ne prévoit-il pas une réquisition de 7.425 noirs, dont 1.650 femmes ? Ces êtres, stipule-t-il, seront pris dans le Moyen-Logona, le Moyen-Chari, la Haute-Kotto, la Basse-Kotto, le Kemo-Gribingue, l'Ouoka, etc., pour être dirigés dans les chantiers de l'effroyable Société des Batignolles.

Et si le recrutement contractuel des nègres ne satisfait pas à l'insatiabilité de la Société des Batignolles, de la Cicconic (Compagnie industrielle des Cultures Cotonnières du Niger), de la C.F.S.O. (Compagnie Forestière Sangha-Oubangui), des Frères Tréchet, auxquels on a remis 3 millions d'hectares qui leur rapportèrent depuis leur obtention plus d'un demi-milliard, alors on militarisera la main-d'œuvre. L'initiative revient à un général de triste mémoire. C'est feu Mangin, surnommé « le broyeur de nègres », qui fut, avec la complicité des « capitas » indigènes et du député pourvoyeur Diagne, le recruteur en gros de la chair à canon. Et il recom-

587

mandait non seulement ses méthodes barbares de capture pour l'incorporation des indigènes dans l'armée et alimenter le charnier, mais préconisait leur utilisation pour la mise en valeur des exploitations coloniales. A ce dernier et particulier usage, il prévoyait que les nègres, une fois l'uniforme endossé, seraient astreints au travail forcé et ne toucheraient comme salaire qu'une solde dérisoire, identique à celle des tirailleurs en service en A. O. F. Ses conseils furent suivis à la lettre. Les travailleurs noirs aujourd'hui sont militarisés. Ils restent soumis au rigorisme de la discipline militaire : l'autorité du contremaître se doublant de celle du gaulonné. Sur eux, de multiples peines disciplinaires s'abattent; consigne, prison, rétrogradation et déclassement les frappent pour toute prétendue négligence, paresse (*sic*), absence ou refus d'obéissance.

Le recrutement pour la guerre

Pendant la guerre les procédés de recrutement étaient variés. Un exemple : on tendait une corde à chacun des bouts de la rue principale d'un village, et l'on considérait comme « volontaires » tous les nègres qui s'y trouvaient emprisonnés entre les deux cordes.

Un autre exemple : Le 3 mars, dans le port de Dakar et de Rufisque, on fit une ample razzia de Sénégalais qui travaillaient sur les quais et on les engagea d'office. Le général Mangin, connaissant l'état d'esprit de révolte qui régnait chez ces « volontaires », écrivait alors : Ce sont des troupes qu'il faut « consommer avant l'hiver ».

Pour arrêter les fuyards et les sortir de leur retraite, un commandant poussa l'ingéniosité à torturer les parents. Il faisait arrêter les vieillards, les femmes enceintes, les jeunes filles. Il les faisait déshabiller complètement, les ligotait, puis leur faisait parcourir au pas de course et sous les coups de la schlague différentes communes, afin de « donner l'exemple ». Résultat : deux vieillards tombaient d'inanition; des jeunes filles, sous l'effet de la terreur, eurent leurs règles pour la première fois; deux femmes enceintes mirent au monde avant terme, l'une un mort-né, l'autre un enfant aveugle.

Pour enrôler les « volontaires », on procédait à des battues jusque dans la jungle. Les nègres capturés étaient attachés par une corde au cou. Ceux qui, dans le chapelet humain, mouraient en chemin étaient remplacés par les curieux qui les approchaient lors d'une halte dans un village.

Cette militarisation fut jugée par les civilisateurs comme la forme de travail forcé qui revêtirait le mieux un aspect « légal ». Car on peut tout se permettre avec un soldat, puisqu'il doit obéir même devant la mort.

Déjà à leur retour en Afrique, les Sénégalais libérés virent une prolongation à leur mobilisation par l'obligation dans laquelle on les mettait d'exécuter des travaux de colonisation.

Un soldat soudanais, Chekhou-Cissé, blessé de guerre, refusa de remplir ce rôle de bête de somme. Il fut aussitôt condamné pour menées antifrançaises et envoyé à perpétuité au bagne de Nouméa.

Pour sanctionner cet esclavage on codifia alors la militarisation de la main-d'œuvre.

La main-d'œuvre militarisée

Un décret du gouverneur Carde, daté du 31 octobre 1926 et analogue à celui que venait d'appliquer son acolyte de Madagascar le gouverneur Olivier, décidait :

« Que les hommes de la deuxième portion du contingent indigène du groupe de colonies constituant l'Afrique occidentale française qui restent dans leurs foyers à la disposition de l'autorité militaire, au titre de l'armée active pendant trois ans, peuvent être convoqués au cours de cette période par arrêté du gouverneur général pour participer à l'exécution des travaux d'intérêt général (*sic*) nécessaires au développement économique de la Colonie, tout en restant soumis aux obligations militaires définies à l'article 9 du décret du 30 juillet 1919. »

Un arrêté en date du 28 mai 1927 précisa les conditions d'application de ce décret; la durée du service militaire dans les compagnies de travailleurs fut fixée à trois ans.

Ces mesures d'esclavage étatique, que tous les social-négriers ont approuvées sous prétexte qu'elles n'étaient pas au profit de particuliers mais au bénéfice de soi-disant « intérêts généraux », furent mises en application et sont chaque jour intensifiées.

Actuellement les cultures de la « Cicconic » sont assurées par des ouvriers noirs réquisitionnés par l'Administration de la Haute-Volta. Une partie du contingent indigène appelé par la conscription est également jetée dans les exploitations cotonnières. Ainsi des milliers de nègres, mobilisés par M. Carde et menés par le colonel Doizelet, travaillent dans les chantiers d'irrigation du Niger ou de constructions du chemin de fer de la Côte-d'Ivoire, sans toucher ce qui leur est dû.

Législation d'esclavage

Le député Archambault, dans son rapport sur le projet de loi fixant le budget des Colonies pour l'exercice 1929, avouait que jusqu'à ces dernières années aucune réglementation de la main-d'œuvre indigène n'existait en A. O. F. Cette lacune, paraît-il, a été comblée par le décret de base du 22 octobre 1925. Ce texte monstrueux, qui fixait les grandes lignes de la législation du travail dans la Colonie, a été complété par un arrêté d'application daté du 29 mars 1926.

Cette législation ne s'occupe nullement de reconnaître aux indigènes les libertés et droits rudimentaires qui protègent le salarié contre les abus de l'employeur. Elle laisse, au contraire, aux lieutenants-gouverneurs de chacune des colonies qui constituent l'A. O. F. la faculté de prendre les décisions qu'ils jugent utiles pour satisfaire aux exigences des colons, fixer arbitrairement les salaires, condamner d'une façon expéditive les travailleurs sans avoir recours aux tribunaux de droit commun.

Voici, à titre d'exemple, certains articles d'un arrêté de M. Lapalud, lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire et chevalier de la Légion d'honneur. Cet arrêté est daté du 15 mars 1927 :

Art. 2. — *La durée de la journée de travail effectif est de 10 heures.*
Art. 9. — *Le taux des salaires est fixé comme suit :*

1° Pour les adultes.

a) *Dans les entreprises agricoles ou commerciales, 2 francs par jour de travail durant les trois premiers mois du contrat et 2 fr. 50 à partir du 2^e trimestre;*

b) Dans les entreprises forestières, 2 fr. 50 pour le premier trimestre, 3 francs pour le second, et 3 fr. 50 ensuite.

2° Pour les jeunes gens ou les femmes.

a) Pour les périodes indiquées ci-dessus : 1 franc, 1 fr. 25 et 1 fr. 50, quelle que soit la nature de l'entreprise.

Art. 10. — Il est interdit de faire des avances aux engagés, soit lors de leur engagement, soit en cours de contrat.

Art. 11. — La retenue mensuelle en vue de la constitution du pécule sera les 50 0/0 du salaire.

Cet arrêté prévoit une ration en nature. Savez-vous ce qu'elle vaut? L'article 13 fixe son remplacement par une indemnité représentative de vivres à 1 franc.

La législation sociale dont se vantent tous les colonialistes, Les accidents mortels du travail, les décès, etc., voici comment on les dédommage, la vie d'un nègre est si bon marché :

Art. 14. — Les sommes à payer à la famille en cas de décès du travailleur sont fixées ainsi qu'il suit :

1.500 francs dans le cas où le décès résulte d'un accident de travail non provoqué par la faute de l'engagé.

300 francs si le Conseil d'arbitrage juge que l'accident n'avait aucun rapport avec le travail.

500 francs en cas de maladie contractée en service (hormis les épidémies);

300 francs en cas de décès pour maladie non contractée en service. Une indemnité, une fois payée, sera allouée au travailleur pour infirmité par accident du travail non survenu par sa faute, jusqu'à concurrence de 1.500 francs et selon le barème d'invalidité adopté pour les tirailleurs.

Voici un autre arrêté, décrété en 1927 et publié sans honte dans un journal officiel par M. Garon, gouverneur général des Colonies, lieutenant-gouverneur de la Mauritanie et également officier de la Légion d'honneur :

Art. 3. — La durée de la journée de travail est fixée à 10 heures.

En cas de travail urgent, la durée de la journée de travail peut être augmentée de deux heures, les travailleurs ont alors droit au paiement d'heures supplémentaires tel qu'il est prévu à l'article 12 ci-après.

Art. 9. — Le taux minimum (?) du salaire journalier de chaque travailleur est ainsi fixé :

Femmes et enfants : 1 fr. 50.

Adultes : 2 francs.

Art. 11. — Le taux de la retenue mensuelle qui peut être opérée sur le salaire de chaque travailleur en vue de la constitution d'un pécule est fixé à un dixième de salaire mensuel.

Art. 12. — Le taux de l'heure supplémentaire est égal au dixième de salaire d'une journée normale du travail.

Art. 13. — Le personnel en service de terre reçoit en remplacement de la ration une indemnité représentative de vivres fixée à deux francs par jour.

Le personnel embarqué reçoit une ration équivalant à la ration militaire de la garnison.

Art. 14. — En cas de décès du travailleur pour cause naturelle, une somme égale à 15 jours de salaire est versée à la famille.

Le décès représente un accident du travail, l'employeur paiera à la famille du travailleur décédé une indemnité égale à deux mois de salaire et d'indemnité représentative de vivres.

Art. 16. — Conformément aux prescriptions de l'article 39 de l'arrêté général du 29 mars 1926, une couverture doit être remise à chaque travailleur par les soins de l'employeur.

Quant à l'œuvre sociale, morale, de la colonisation, elle peut être caractérisée par cette prescription gouvernementale qui s'applique aux nègres du Tchad arrachés à leurs foyers pour être conduits jusque sur les chantiers du Brazzaville-Océan, et dans laquelle nous lisons textuellement ce paragraphe :

« Les travailleurs pourront emmener avec eux une femme pour quatre hommes. Cette femme servira pour leur faire la cuisine et aussi *pour faire plaisir.* »

Quant à la nourriture, elle se compose en réalité de riz, de poisson fumé; les rations sont insuffisantes et le ravitaillement irrégulier. Des hommes habitués à se nourrir de grains et parfois de viande fraîche tombent d'inanition. Transplantés dans les climats malsains des forêts équatoriales, brutalisés, surmenés, ils tombent par milliers.

Et M. Carde lui-même, qui ricanait tant à la conférence « sur le travail forcé » du B. I. T. quand on parlait du martyr des noirs, est parfois dans l'obligation d'avouer — dans un rapport imprimé, dans ses interviews à la presse et dans une conférence faite à Paris le 29 octobre 1927 devant le Comité de l'Afrique française — que « l'indigène mal nourri se débilité et n'offre plus de résistance aux microbes. La fièvre récurrente à elle seule fait jusqu'à 100.000 victimes par an. »

(A suivre.)

ET DJAZAIRI.

Soutenez l'Inde dans sa lutte pour l'Indépendance

La « Ligue contre l'Impérialisme » nous prie de bien vouloir publier l'appel suivant :

AUX OUVRIERS DE TOUS LES PAYS !

L'Inde est aujourd'hui le foyer de la lutte émancipatrice des centaines de millions d'esclaves coloniaux qui sont asservis et exploités par l'impérialisme britannique. Pendant ces derniers mois, le mouvement d'indépendance nationale s'est développé avec une rapidité foudroyante d'un mouvement constitutionnel dirigé par la bourgeoisie en un mouvement révolutionnaire de masse des ouvriers, des paysans et de la petite bourgeoisie radicalisée. Sous la pression terrible et de plus en plus forte de l'exploitation impérialiste, les masses hindoues, sous la direction des ouvriers industriels, viennent maintenant de passer à la révolte ouverte pour conquérir leur entière liberté nationale et sociale.

L'énergie révolutionnaire des masses qui a déjà trouvé son expression dans de nombreuses et longues grèves disciplinées des ouvriers industriels, s'amplifie et s'approfondit d'un jour à l'autre. L'insurrection s'étend d'une ville à l'autre. De Bombay à Karachi à l'ouest jusqu'à Calcutta et Chittagong à l'est, de Peshawar et Lahore au nord jusqu'à Madras et Madura au sud, les masses sont entrées en lutte contre l'impérialisme. Des centaines de milliers d'ouvriers, des cheminots, des mineurs, des ouvriers du textile, du jute et des ports sont en grève dans toute l'Inde. Les paysans enfreignent ouvertement les lois et organisent leurs comités pour déclencher un mouvement organisé en vue du non-paiement des impôts. Dans les villages, des centaines de fonctionnaires démissionnent de leurs postes. Les étudiants désertent les écoles et les universités, et les associations de jeunes prennent activement part à l'organisation du mouvement de masse de désobéissance civile.

En dépit des efforts de la direction officielle du congrès national hindou d'affaiblir l'énergie révolutionnaire des masses par le mot d'ordre de la non-violence, les masses ont pris l'initiative et opposent une résistance active grandissante à la police et à l'armée. Des milliers d'ouvriers ont pris d'assaut, à Karachi, le tribunal impérialiste; des centaines de milliers ont manifesté à Calcutta contre l'arrestation de leurs dirigeants et se sont groupés toujours de nouveau pour faire face aux fusils de la police et aux autos blindées de l'armée. Des révolutionnaires se sont

emparés de l'arsenal de Chittagong et ont fait dérailler les trains. En dépit des brutalités de la police armée jusqu'aux dents, des dizaines de milliers ont manifesté dans les rues de Lahore pour soutenir ceux qui se sont insurgés délibérément contre la loi. A Peshawar, centre militaire, des rencontres sanglantes se sont produites avec les forces armées du gouvernement Macdonald. Dans les districts des « Provinces réunies » et d'Allahabad, les paysans violent les lois et opposent une résistance active à la police. A Poona, ville de garnison, des manifestations tumultueuses se sont déroulées, alors qu'à Bombay, centre des fédérations syndicales révolutionnaires, le prolétariat industriel révolutionnaire continue à mener la lutte pour son émancipation complète malgré et contre les forces armées de l'impérialisme britannique.

En présence du mouvement de masse pan-hindou, le prétendu gouvernement ouvrier de Macdonald, décidé à maintenir l'Inde sous la tyrannie de l'impérialisme britannique, recourt aux formes extrêmes et les plus brutales de l'oppression qu'il fait maintenant subir aux Indes. Le même Ramsay Macdonald, qui est responsable de la réactionnaire « ordonnance du Bengale » promulguée en 1924, se sert aujourd'hui des mitrailleuses, des autos blindées, de la police et de ses méthodes de tortures, de la peine de mort, des lois d'exception et de tout le mécanisme des tribunaux impérialistes, pour abattre la classe ouvrière et ses dirigeants dans lesquels il voit le véritable danger pour la continuation de l'exploitation impérialiste britannique. Trente-trois dirigeants de la classe ouvrière se trouvent internés depuis une année dans la prison de Meerut et sont sujets à une farce de procès dont le but manifeste est de les condamner à de lourdes peines de prison. Les dirigeants de la grève des cheminots du « Great Indian Peninsular », parmi lesquels Deshpanda, secrétaire général de la Fédération syndicale pan-hindoue, furent condamnés tout récemment à de lourdes peines de prison. Les dirigeants de la grève des cheminots du « Sud Indien » furent condamnés l'année passée à 10 ans de prison. Contre Santiram Mondal, de la fédération des cheminots de « l'Est Indien », fut rendue la sentence monstrueuse de 5 années de prison pour avoir dit la vérité sur l'agression de la police contre les cheminots. Chaque jour, des milliers d'ouvriers sont condamnés pour leur participation active à la lutte libératrice. Ces faits démontrent que Ramsay Macdonald se rend très bien compte que ce n'est pas Gandhi et les autres dirigeants du congrès pan-hindou, mais bien la classe ouvrière qui est la véritable force anti-impérialiste aux Indes.

On ne peut pas considérer la doctrine de non-violence de Gandhi comme une menace sérieuse pour la domination impérialiste britannique, et le décret du vice-roi qui distingue entre le mouvement de Gandhi et le mouvement révolutionnaire, contre lequel, sur l'ordre du gouvernement Macdonald, la police et l'armée doivent procéder avec la dernière rigueur, nous le montre. Mais les masses qui se sont mises en mouvement et qui sont journellement exposées aux attaques brutales de la police, ne se laissent pas égarer par la théorie de la non-violence. Elles considèrent celle-ci comme une arme favorable pour l'impérialisme et l'élargissement du mouvement d'indépendance et le rythme rapide de développement a d'ores et déjà détruit la conception de Gandhi sur la résistance passive. Aussi, les masses se créent-elles leur propre direction au cours de la lutte.

Dans cette bataille héroïque des masses hindoues, le prolétariat d'Europe, d'Amérique et surtout de Grande-Bretagne, doit immédiatement donner la preuve de sa solidarité active. Les prolétaires du monde entier doivent exiger la mise en liberté des dirigeants ouvriers arrêtés, à Meerut, parmi lesquels se trouve Thendi, le président de la Ligue contre l'impérialisme, et porter dans les fabriques la campagne pour la défense des détenus de Meerut. Ils doivent protester contre l'arrestation et l'emprisonnement des combattants anti-impérialistes, tels que Deshpanda, secrétaire général du congrès syndical pan-hindou et Javaharlal Nehru, président du congrès national hindou et membre du Comité exécutif de la Ligue contre l'impérialisme. Ils doivent mettre en mouvement toutes les forces de la classe ouvrière pour démasquer et accuser la domination de terreur que fait sévir le gouvernement travailliste de Macdonald aux Indes en transformant les villes hindoues en campements militaires, en régnant aux Indes à l'aide de l'état de siège, en faisant arrêter et fusiller les ouvriers et en faisant rendre des sentences vengeresses d'une cruauté sans pareille. Ils doivent organiser des réunions de masses pour soutenir la lutte d'émancipation du peuple hindou et faire tout le possible pour empêcher les transports de troupes et de munitions aux Indes.

A bas l'impérialisme britannique! A bas le gouvernement impérialiste de Macdonald! Vive l'Inde indépendante!

X. X. X.



QUELQUES FAITS

Un petit voyage autour du monde

Même en y regardant de très loin, on est obligé de s'apercevoir que le monde, le monde capitaliste, est bien malade, et que ce grand malade appelle à son chevet tous les Herriot de l'univers.

Le 1925 à 1929, le capitalisme mondial ayant ramassé toutes ses forces, mobilisé toutes ses intelligences, multiplié toutes ses canaileries et usé sauvagement de ses moyens d'intimidation et de répression, a pu faire croire aux borgnes qu'il s'était *stabilisé, consolidé* et que jamais même, l'Amérique comme exemple, il n'avait connu une telle « *prospérité* ».

Cette prospérité apparente n'avait été obtenue que par une exploitation aggravée, par une rationalisation capitaliste dont les effets politiques et économiques, tant dans les colonies, semi-colonies et au Japon, ne pouvaient tarder à se manifester.

Le plus insignifiant des journaux à la main, jetez un regard sur la mappemonde. Allez de l'est à l'ouest, du nord au sud, dans les cinq parties du monde capitaliste, vous ne verrez, partout, que misère, esclavage, agitation, révoltes et révolutions.

Dans les pays industriels d'Europe et d'Amérique c'est une crise de chômage dont l'ampleur dépasse toutes les crises précédentes d'avant et d'après-guerre. 20 millions de chômeurs, dont le nombre menace de s'augmenter encore, c'est-à-dire au moins 60 millions d'êtres humains qui crèvent de faim actuellement pour avoir trop produit.

Plus de débouchés pour écouler les marchandises produites anarchiquement sous le régime d'une rationalisation aussi stupide qu'inhumaine. Difficultés toujours plus grandes pour trouver les matières premières. Guerre des douanes, etc.

Le monde est désorbité. Plus de garantie pour personne, aucune confiance en l'avenir, même immédiat. Les krachs se multiplient dans les Bourses de New-York, de Londres, de Paris, de Tokio, La mystique du crédit et le rôle de la Finance dans la production causent de profondes déconfitures. Et tout indique que ce n'est là qu'un commencement.

Et si nous tournons les regards vers les colonies et en Asie, nous voyons que de ce côté tout est en ébullition.

Aux Indes, c'est un effort gigantesque de tout le peuple hindou contre les « faces rouges », contre les impérialistes anglais appuyés magnifiquement par les mitrailleuses, les tanks et les avions de Macdonald, le socialiste, qui massacrent les ouvriers et les paysans hindous qui osent réclamer l'indépendance et la liberté.

En Indochine, c'est la révolte permanente des populations indigènes contre une exploitation sans mesure de la part des impérialistes français. Et là aussi c'est la répression terrible et le massacre des ouvriers et des paysans révoltés.

En Chine, c'est une nouvelle vague de fond qui remet tout en question comme avant la trahison du Kuomintang en 1927 et c'est la révolution qui reprend sa marche en avant, plus riche d'expérience et de volonté.

Dans l'île de Formose, aux Philippines, là aussi des soulèvements d'indigènes réprimés sauvagement par les Japonais et les Américains.

Vaincus aujourd'hui, mais vainqueurs demain.

Tout dégringole. Le vieux monde craque de toutes parts. Les damnés de la terre se dressent partout contre leurs maîtres avec la volonté de vaincre ou de mourir. les yeux tournés vers l'U. R. S. S., patrie des prolétaires et des opprimés.

Un premier Mai de classe

Malgré les efforts de la presse bourgeoise pour essayer de diminuer l'importance du succès du 1^{er} mai 1930, il est hors de doute qu'il a été l'une des plus belles démonstrations de force et de lutte que nous ayons connue depuis de nombreuses années.

Lorsque, après un examen de la crise politique et économique mondiale, l'Internationale Communiste et l'I. S. R. avaient pris la décision de faire du 1^{er} mai une journée de grève revendicative et politique de masse, la bourgeoisie et ses valets de la social-démocratie ricanaient et se gorgeaient par avance de l'échec du premier mai révolutionnaire.

Dans tous les pays, les manifestants se sont groupés pour lutter contre les dangers de guerre impérialiste, contre la rationalisation capitaliste, contre le chômage et pour la défense de l'Union Soviétique.

200.000 manifestants à Berlin;

150.000 à Hambourg, et dans toute l'Allemagne il en fut de même.

100.000 à New-York;

25.000 à Chicago et Philadelphie, dans l'Amérique latine, en Australie, en Suède, en Autriche, en Chine et jusqu'au fond des colonies, les masses ouvrières se sont ébranlées au 1^{er} mai.

La Bourgeoisie, qui fait la politique du silence sur les résultats de cette journée, sait à quoi s'en tenir. Elle accentue sa répression, multiplie partout les arrestations, assassine les ouvriers dans les colonies (Inde, Indochine, Philippines, etc).

En France, malgré le formidable déploiement des forces répressives: armée, police, la saisie du journal *l'Humanité*, les travailleurs ont courageusement tenu le haut du pavé, et dans bien des cas les manifestants ont eu raison des forces policières.

Dans la Région Parisienne, où le gouvernement avait concentré la plus grande partie de ses forces, il n'y eut pas de possibilités d'avoir de puissantes manifestations de rue, pourtant le débauchage s'est effectué dans certaines usines malgré la police.

Le fait que la bourgeoisie avait concentré toutes ses forces, implique que nous avons obtenu un résultat politique très sérieux.

Mais c'est surtout en province que le 1^{er} mai a pris son véritable caractère de classe et de combat. C'est par dizaine que l'on compte les démonstrations de rues, admirables de combativité.

Dans certains coins, des grèves se sont déclanchées à la faveur du 1^{er} mai, et continuent encore aujourd'hui.

Malgré l'appui des forces policières, les réformistes n'ont réussi qu'à grouper un nombre infime de manifestants derrière leurs mots d'ordre tout à fait creux et sans portée politique.

C'est un des points positifs du 1^{er} mai.

Contre la rationalisation capitaliste, contre le chômage, la baisse des salaires, l'accentuation de la répression, et la préparation de la guerre contre l'U. R. S. S., patrie des ouvriers, le prolétariat s'est dressé le 1^{er} mai 1930, il a renforcé son front unique de combat, en se serrant de plus en plus derrière ses organisations de classe.

C'est toute la signification de ce premier mai.

M. DELOBELLE.

Le spectre du communisme aux Etats-Unis

Le correspondant du *Daily Telegraph* à New-York annonce que l'enquête officielle sur l'activité communiste aux Etats-Unis s'ouvrira vendredi à Washington.

M. Whalen, commissaire de police de New-York sera appelé à donner des explications complètes sur la propagande communiste.

Si les membres de la commission d'enquête estiment que les accusations de M. Whalen sont fondées, ils demanderont au Congrès le vote de bills énergiques.

M. Fish, membre de la Chambre des représentants, propose que tout Américain faisant partie d'un groupe communiste soit privé de ses droits de citoyen, que l'adhésion à la III^e Internationale soit considérée comme un délit, et qu'une co-

501

lonie où seront envoyés tous les communistes qui ne peuvent pas être déportés en Russie soit établie dans une des îles du Pacifique.

En vue de la prochaine

Dans les pays impérialistes on trouve que la jeunesse n'est pas encore assez infestée de l'esprit militariste. La Pologne, qui a la garde de la civilisation, selon Paul-Boncour (de la Comédie Française), dépasse tous les autres pays dans ce domaine. La préparation militaire de la jeunesse est arrivée à un tel point qu'on l'instruit maintenant au maniement de l'artillerie.

Une première batterie de 50 jeunes gens des écoles polonaises vient d'être constituée. C'est la première d'un corps entier qui doit être formé incessamment.

La Paix est en marche, c'est incontestable. Et si vous ne croyez pas que l'ère de la Paix est proche, c'est que vous êtes des damnés bolcheviks méritant vraiment le baignoire ou la pendaison.

Et c'est toujours pour la paix qu'on travaille !

Le Comité d'arbitrage et de sécurité de la Société des Nations vient d'adopter un projet de convention d'assistance financière aux Etats victimes d'une agression.

Ce projet crée un système d'assistance financière par voie de garantie, d'emprunts, qui seraient accordés en cas de conflit international susceptible d'entraîner une rupture ou en cas de guerre.

Le principe fondamental du projet est de donner à un Etat membre de la Société des Nations, en cas de guerre ou de conflit susceptible d'entraîner une rupture, une aide financière prompte et efficace.

Ça n'a l'air de rien, ce projet, mais c'est la démonstration la plus claire qu'à la Société des Nations on ne pense qu'à la guerre en ne parlant que de la paix, et qu'on légitime à l'avance tous les concours financiers et autres aux pays de la Petite Entente qui pourraient être agressés par l'U. S.

On limite, on limite !

Macdonald, dans son discours de clôture à la conférence navale de Londres s'est chaudement félicité (on ne se f... pas de coup de pied) des résultats obtenus et a déclaré que la conférence, malgré ses difficultés et ses longueurs, constituait un grand pas en avant vers le désarmement et la paix.

L'Italie de Mussolini le prouve aujourd'hui surabondamment en lançant cinq nouveaux navires de guerre.

A la Spezzia a eu lieu le lancement du croiseur *Gara*, dont la princesse du Piémont était marraine.

A Trieste, a eu lieu le lancement du croiseur *Fiume*, dont la marraine était la princesse Giovanna.

A Sestri Ponente, Gènes, le croiseur *Alberto-di-Guissano* a été lancé.

A Castellamare-di-Stafia, a été lancé le croiseur *Giovanni-delle-Bande-Nere*.

A Montefalcone, a été lancé le sous-marin *Delfino*.

Mussolini qui veut lever assez de baïonnettes pour cacher le soleil veut également boucher tous les trous de la mer.

Si vis pacem...

Sauvez Rome et la France

Tous nos lecteurs suivent avec intérêt le Congrès Eucharistique qui se déroule actuellement à Carthage (Delenda Carthago) et où se sont rencontrés tous les cardinaux, tous les évêques et plus de dix mille de leurs bâtards pour « réchauffer » le martyre du Christ.

Ce Congrès donne l'occasion des plus belles mascarades qui réjouissent particulièrement les musulmans tunisiens, et chaque journée de congrès apporte sa variété d'émotions divines.

Mais l'émotion la plus grande qui tint en extase toute la foule assistante fut celle qui eut lieu à la messe solennelle célébrée à la Basilica Majorum, à l'issue de laquelle, en se retirant, le cardinal légat, « *avisant un drapeau français, renouvela un geste du saint pape Pie X, s'approcha de la soie tricolore et la porta longuement à ses lèvres* ».

On devine, tous les journaux républicains, radicaux et radicaux-socialistes l'ont remarqué, les acclamations qui saluèrent une pareille manifestation.

Nous n'étions pas là, et nous le regrettons, mais les échos de cette belle et émouvante manifestation ne nous en laisse pas moins comme deux ronds de flan. Vive le Pape, bon Dieu, vive le Pape et la France, et à mort le communisme et l'U. R. S. S.!

Chaque homme à sa place

Tardieu à l'Académie gastronomique

...On entendit d'abord les discours de deux récipiendaires, M. Justin Godart, sénateur, et M. Paul Gauthier, auquel répondit l'explorateur M. Robert Chauvelot. Et tous trois exprimèrent avec une si spirituelle et fière bonhomie leurs talents de gastronomes que le bâtonnier Payen, grand maître en éloquence, en demeura confondu.

Après quoi, sur les instances de M. Léon Abric, secrétaire, le baron Fouquier, qui présidait, ouvrit le vote sur le candidat Tardieu, qui fut élu à l'unanimité, tous ayant estimé, sans aucune réserve, qu'il avait tout à fait la g... de l'emploi.

Au Théâtre

Allez voir ! Allez voir !

Camarades de la Région Parisienne, si vous avez une soirée de libre et aussi un peu d'argent devant vous, après l'avoir mis de côté, nous vous conseillons vivement d'aller cette semaine (on ne sait pas ce qui arrivera d'ici à l'autre, au théâtre Antoine, boulevard de Strasbourg, pour y voir jouer un acte (un acte de courage) d'un jeune acteur, Janson. Par cette petite pièce intitulée (c'est tout un programme), *Aveux spontanés*, l'auteur a mis avec une verve extraordinaire et très serrée, avec le mordant qu'il convenait d'y mettre, toute l'affaire Almazian.

La scène se déroule dans le bureau du « patron » de la P. J. Des artistes excellents campent le « patron » et les « bourres » admira-

blement. Chaque mot, chaque geste, portent. Exemple :

— (« Le patron » à un inspecteur.) Quoi de nouveau au dossier de...

— Rien, « patron ».

— Que dit le grand patron ?

— De sortir les dossiers communistes.

— Bien. Mais faites attention qu'on y mette pas trop de choses. Surveillez votre confrère qui a la main trop lourde et qui nous a déjà fait faire plusieurs gaffes.

— Bien, « patron », vous pouvez compter sur moi.

— Ah! encore un mot. On présentera ce matin un nouveau film, ça s'appelle *Don Quichotte*, et on n'a pas l'air de vanter la maison là-dedans. Il faut interdire. Envoyez Crabe, il a l'habitude de ces machins-là. Si on rouspète, si on demande des explications, il répondra : « C'est un film russe. » Allez.

Ces petites scènes rapides, mais très à propos, se placent entre deux « *aveux spontanés* ». Les premiers de l'assassin présumé dans l'affaire « Radigaud » et du véritable assassin qui arrive trop tard, quand la presse a reçu les affirmations et l'ordre de la P. J. que le premier est bien l'assassin de « Radigaud ». Quant au véritable assassin de « Radigaud », il devra faire des « *aveux spontanés* » qu'il est l'assassin de M. de Malherbe, crime pour lequel il faut absolument un coupable, n'importe lequel, mais il en faut un.

Il faut voir, il faut entendre soi-même.

Et avant les *Aveux spontanés*, vous prendrez plaisir à entendre une autre pièce du même auteur, une comédie sentimentale, où sont redites, mais avec de belles audaces, des vérités déjà bien vieilles, vieilles comme le cœur humain. Et surtout vous y aurez la joie d'y applaudir un très grand artiste : M. Alcover, qui interprète parfaitement le rôle humain du mari cocu qui, par ses attitudes et ses accents douloureux et tragico-comiques, vous arrachera des larmes.

C'est du bon théâtre qui fait penser, rire et pleurer.

572

Notre Concours

Comme tous les grands journaux, la *Politique Sociale* veut son petit concours, auquel aucun lecteur ne manquera de prendre part.

Des prix, qui seront autant de surprises pour les gagnants, seront acquis à tous ceux qui répondront aux questions posées.

Chaque réponse juste donnera droit à une surprise.

Voici nos trois premières questions :

1° Quel est le journaliste qui a eu le culot de prendre pour titre d'un de ses articles :

Au secours de la Révolution russe.

2° Quel est le journal qui a eu l'outrecuidance de reproduire la phrase suivante en manchette :

« Tout ce qui unit la classe ouvrière est révolutionnaire. »

3° Dans quel journal avons-nous relevé cette déclaration :

« Nous voudrions que le 1^{er} mai devint ce qu'il aurait dû être dès le premier jour, la fête non pas de la lutte des classes, mais de la réconciliation et de la fraternisation de tous les citoyens. »

A vous lire...

En U. R. S. S.

La construction de machines agricoles en U. R. S. S.

La construction de machines agricoles fait en U. R. S. S. des progrès constants. Sa production augmente d'une année à l'autre de 30 à 45 p. 100. Ces résultats ont été acquis grâce à la reconstruction des usines déjà existantes ou à la construction des usines nouvelles, grâce à l'unification de marques, à la spécialisation des usines, au perfectionnement de leurs méthodes de travail.

Le programme de l'année courante prévoit une production dont la valeur dépassera 400 millions de roubles (deux fois plus que l'année passée et six fois plus qu'avant la guerre). Sur cette somme, 75 millions représentent la valeur de l'outillage mécanique tel que les tracteurs et autres que les usines russes d'avant-guerre ne produisaient pas.

Pour l'exercice 1930-31, le Commissariat de l'Agriculture a établi un plan encore plus vaste qui porte sur une production de 800 millions (le plan quinquennal avait prévu pour l'année 1930-31 la production de machines agricoles pour 600 à 650 millions). Là-dessus la traction mécanique et les machines combinées absorberont 70 0/0. Comme on voit, les progrès de cette branche de l'industrie soviétique dépassent par leur rapidité l'industrie américaine elle-même.

Il faut souligner en particulier

les résultats atteints dans la production des tracteurs automobiles et des moissonneuses-batteuses. Le programme établi sous ce rapport par le plan quinquennal ne pourra pas être exécuté par les usines déjà existantes seules. Aussi des usines nouvelles sont-elles projetées ou bien en voie de construction.

Le « Sielmachstroï » de Rostov ne fabriquera désormais que les tracteurs avec leurs accessoires (production annuelle de 115 millions de roubles); le « Kombainstroï » de la même ville fabriquera des moissonneuses-batteuses pour 120 millions par an; le « Kombainstroï » de Sibérie produira des moissonneuses-batteuses, des semeuses, des faucheuses, etc.

Le budget d'un ouvrier de Léninegrad

Les recherches statistiques faites récemment à Léninegrad et relatives au budget ouvrier, ont permis de constater une hausse constante du bien-être parmi les masses travailleuses de l'ancienne capitale russe. Voyons d'un peu plus près les chiffres recueillis à ce sujet.

Ce qui frappe d'abord, c'est la place peu importante que le loyer occupe dans le budget ouvrier; en moyenne, il n'atteint que 6,8 0/0 du total des dépenses. Ce fait s'explique, comme on sait, par les mesures législatives suivant lesquelles le

loyer est proportionnel au salaire des locataires.

Par contre, pour son alimentation l'ouvrier dépense 45,6 0/0 de son budget. Ce fait a comme conséquence une grande amélioration de la santé des travailleurs. A l'heure présente, la mortalité atteint à Léningrad 14,4 sur mille habitants. Depuis que la ville existe, on n'y a encore jamais constaté une mortalité aussi faible.

Pour son habillement (chaussures comprises) l'ouvrier dépense 15 0/0 de ses revenus. Ses obligations politiques et sociales (cotisations pour le parti, pour les syndicats, pour les organisations sociales dont il est membre) absorbent 3,5 0/0, les soins d'hygiène (y compris le blanchissage) 2 0/0, etc.

Les dépenses culturelles atteignent un chiffre relativement modique : environ 3 0/0 du budget. Il est cependant utile d'observer que les ouvriers disposent, à titre absolument gracieux, de clubs et de cercles où ils trouvent des bibliothèques, des salons de lecture, des spectacles divers, etc. D'autre part, ils obtiennent aux prix de faveur les billets d'entrée aux théâtres.

Ils dépensent encore malheureusement 3,7 0/0 de leurs revenus pour les boissons alcooliques. Mais la propagande anti-alcoolique très active et les divertissements d'ordre culturel qu'ils trouvent de plus en plus facilement à leur portée, détournent peu à peu les ouvriers des débits d'alcool.

Ajoutons encore que les travailleurs consacrent de plus en plus souvent une partie de leurs salaires à l'aménagement de leur logis et à l'épargne. On peut dire que présentement la masse ouvrière en entier participe aux emprunts d'Etat qui absorbent le plus clair de leurs économies.

La protection des mères et des enfants en U. R. S. S.

Dès les premières années après la Révolution, malgré le blocus et la guerre civile, la protection de la maternité et de l'enfance a été un des principaux soucis du gouvernement des Soviets. Les meilleurs châteaux et hôtels nationalisés par l'Etat ont été remis aux établissements d'utilité publique tels que

crèches, maternités, maisons des enfants, etc.

La législation soviétique a assuré aux femmes travailleuses et aux mères en particulier toute une série d'avantages. Chaque femme qui travaille obtient un congé de deux mois avant l'accouchement et autant après. Le travail de nuit des femmes subit toutes sortes de restrictions. Le travail est interdit complètement aux femmes dans les entreprises nuisibles à la santé. Toute mère qui nourrit, a la possibilité d'allaiter son enfant, l'entreprise où elle travaille lui permettant de s'absenter à cette fin le temps nécessaire pour l'allaitement.

Le nombre des institutions assurant la protection de la mère et de l'enfant grandit rapidement d'une année à l'autre. Ainsi le nombre de crèches auprès des usines, qui était de 615 en 1924, passe à 708 en 1925, à 824 en 1926, à 924 en 1927, à 1.172 en 1928 et à 1.433 en 1929. Dans ces crèches, 55.000 enfants étaient soignés en 1929 sous la surveillance d'un personnel médical pédagogique expérimenté. Un grand nombre de crèches et de jardins d'enfants fonctionnaient également auprès des autres institutions soviétiques.

La protection des mères et des enfants s'étend également sur les campagnes. On y crée des crèches où les mères peuvent laisser leurs enfants en s'en allant travailler aux champs. En 1929, environ 9.000 crèches de ce genre abritaient 270.000 enfants. On trouve actuellement ces crèches même dans les régions aussi arriérées que celles de Turkménistan, d'Ouzbékistan, d'Azerbeïdjan et ailleurs.

Le nombre des postes de secours médical et pédologique qui donnent des consultations gratuites aux mères, grandit également. On les compte par milliers dans les villes et dans les campagnes.

Les résultats de toutes ces mesures d'hygiène et de prophylaxie sociales ne se sont pas fait attendre. Partout en U. R. S. S. la mortalité infantile est en baisse. Ainsi à Moscou elle est actuellement de 12,8 pour 100 (contre 26,8 0/0 avant la révolution); pour Léningrad, les chiffres respectifs sont de 14 0/0 et 23,9 0/0.

La lutte contre l'alcoolisme en U. R. S. S.

La lutte contre l'alcoolisme a été menée l'année passée avec une énergie qui n'a pas manqué de donner d'excellents résultats. Si jusqu'à 1927-28 la consommation de l'alcool marquait une constante progression, depuis 1928-29 nous assistons à un phénomène contraire. En effet, la consommation de l'alcool en 1928-29 a baissé d'un cinquième par rapport à l'année 1927-28. Elle a diminué dans les villes de 7 0/0 au cours des premiers trois mois (par rapport à la même période de l'année précédente), de 17 0/0 pendant le second trimestre et de 25 0/0 au cours du troisième. Les chiffres provisoires établis par le « Centrospirte » montrent que cette baisse de consommation a atteint 31 0/0 au cours du quatrième trimestre 1928-29 (toujours par rapport à la période correspondante de 1927-28).

Ces résultats ont été obtenus d'abord grâce à la diminution du contingentement d'alcool dans les centres urbains. On a diminué surtout l'approvisionnement en alcool des capitales et des villes industrielles les plus importantes. Tout en diminuant la quantité, on a amélioré la qualité et augmenté le prix de l'alcool fourni aux villes.

D'autre part, le « Centrospirte » a rétréci son réseau commercial. De 5.298 débits qui existaient dans les villes au 1^{er} octobre 1928, il n'en restait que 3.582 un an après.

Et, enfin, la vente de l'alcool a diminué grâce à une propagande anti-alcoolique intense au cours de 1929. Au début de 1929 on ne comptait encore les sociétés de lutte contre l'alcoolisme que par dizaines; six mois après elles existaient déjà dans des centaines de villes et de bourgs et le nombre de leurs adhérents a atteint 250.000 dont 200.000 ouvriers.

La vie intellectuelle de l'armée rouge

L'instruction des soldats dans l'armée soviétique ne se borne pas à la science militaire; un grand travail d'éducation générale est poursuivi dans les rangs de l'Armée Rouge. D'une année à l'autre, le réseau scolaire de l'armée grandit. En 1929, on comptait plus de 2.000 groupements (environ 40.000 élèves) dans ces établissements de culture générale de l'Armée Rouge. L'armée possédait en outre environ 1.500 bibliothèques avec 10 millions de volumes et environ 450.000 lecteurs.

D'autre part, les soldats rouges avaient à leur disposition à la même époque environ 800 clubs où se réunissaient des cercles d'études comptant plus de 140.000 membres. Les soldats fondent également de nombreuses sociétés théâtrales, musicales, des chorales, etc.

L'instruction politique de l'armée n'est pas non plus négligée. Environ 18.000 cercles s'adonnent aux études de la politique et des sciences sociales. Les « maisons de l'Armée Rouge », au nombre de 62, sont disséminées sur tout le territoire de l'U. R. S. S. Les soldats et les marins y trouvent des musées, des salons de lecture, des expositions, etc.

Tout en restant sous les drapeaux, le soldat continue à garder un contact étroit avec la presse du pays. Plus de 70.000 correspondants-soldats tiennent ses lecteurs au courant de la vie militaire. D'autre part, ils publient eux-mêmes des gazettes murales et même des journaux imprimés dont le tirage a atteint, en 1929, le chiffre de 300.000 exemplaires. Grâce à ce travail d'éducation si intense, l'Armée Rouge procure tous les ans un grand nombre de travailleurs actifs et instruits aux villes et aux campagnes de l'Union.

Le Directeur-Gérant : DUTILLEUL.



Imp. LA TYPO-LITHO, 11, rue Danicourt, Malakoff

TARDIEU contre l'Enfance Ouvrière

TRAVAILLEURS, réagissez ! Accomplissez votre devoir humain et social ! Pour le développement des

VACANCES POPULAIRES ENFANTINES SOUSCRIVEZ !

et demandez des listes de souscription au S.O.I., 114 Boulevard de la Villette
PARIS (19^e)
Chèque Postal 825-55

Préfecture de Police

1 DIRECTION

4 BUREAU

20^e ARRONDISSEMENT

Commissariat de Police du quartier BELLEVILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Mod. 463

**NOTIFICATION DE
COPIE
ORIGINAL**

L'an mil neuf cent trente, le onze février

Nous, Georges Collombey,
Commissaire de police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier de BELLEVILLE

avons notifié à M. ONOFF, Michel 72 rue Julien Lacroix

l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur

qui l'autorise à organiser une tournée de bienfaisance de la colonie la Concorde-sur-Mer Ile de Ré

et pour qu'il n'en ignore pas et qu'il s'y conforme, nous lui avons laissé, en parlant à lui-même, copie du dit arrêté et de notre présent procès-verbal de notification qui sera transmis aux fins de droit à M. le Procureur de Police.

Le Commissaire de police

[Signature]

Ce qu'il faut lire :

M. SHERWOOD. — <i>La Vérité sur les Persécutions religieuses en U. R. S. S.</i>	3. »
BOUKHARINE. — <i>Réponse au Pape</i>	0.50
JEAN LECLERC. — <i>Comment la France prépare la guerre contre l'U. R. S. S.</i>	0.50
<i>La Femme libérée et l'édification socialiste</i>	0.50
<i>Qu'est-ce que le Plan quinquennal</i>	0.75
HECKERT. — <i>20 millions de chômeurs</i>	0.50
MARCELLE RICHARD. — <i>Le travail à domicile</i>	1. »

Pour se documenter sur la Russie :

FRANCIS JOURDAIN. — <i>Les Dents sans couteau</i>	2. »
AUTANT-LARA. — <i>L'art dramatique russe</i>	2.50
FERNANDE PHILERY. — <i>Au Pays des Soviets</i>	2. »
<hr/>	
LÉON MOUSSINAC. — <i>Le Cinéma soviétique</i>	12. »
<hr/>	
E. DUTILLEUL. — <i>Qu'est-ce que le S. O. I.</i>	1.50
<hr/>	
G. SILLON. — <i>Peines et Révoltes (poèmes prolétariens)</i>	6. »

Adresser toutes vos commandes au

S. O. I., 114, Boulevard de la Villette, Paris (19°)

Chèque postal : 825-55 Paris